

Mots composés

S'il y a une spécificité du langage des assurances, c'est bien les noms composés! Ils sont partout: assurance maladie, assurance décès, risque incendie, couverture invalidité, avocat-conseil, capital-décès... La langue des assurances nous offre même des triples composés: assurance protection juridique voyages ou assurance accidents occupants!

En français, les noms composés peuvent être construits de plusieurs manières. Par exemple avec deux noms juxtaposés: café crème, paquet cadeau, message clé. L'anglais aime beaucoup cette composition qui va vite, sans mots inutiles.

Souvent, le français insère une préposition entre le nom principal et le nom dépendant: chemin de fer, pomme de terre, verre à dents... Mais dans les assurances, on emploie surtout des mots composés avec seulement deux noms. Quelquefois, on ajoute une préposition, mais c'est plus rare: assurance de personnes, assurance de protection juridique, rente d'invalidité. Il m'est arrivé, à une époque où je connaissais mal le domaine des assurances, de comprendre «assurance d'essai» quand on me parlait d'une assurance décès! Il est vrai que le profane ne comprend pas toujours pourquoi on lui parle d'assurance décès quand il souhaite une assurance vie!

«Les assurances semblent vouloir aller vite.»

Deux noms sans préposition: les assurances semblent vouloir aller vite. C'est vrai qu'elles ont de nombreux produits à proposer et que les détails des conditions d'assurance sont longs et complexes. On gagne donc du temps en disant «assurance décès» plutôt que «assurance risque avec versement en cas de décès». Ainsi, le nom composé indique tout de suite à quelle catégorie nous avons affaire: de quel type de sinistre s'agit-il? De quel type d'assurance parle-t-on? On pourra donc décliner une longue liste: assurance non-vie, assurance ménage, assurance incapacité de gain, assurance bâtiments, sinistre dégâts d'eau, sinistre incendie, etc.

Comment former le pluriel de ces mots composés? Fort heureusement, dans



Photo: Keystone
Avec ou sans trait d'union? L'usage est flottant...

les assurances, ils sont utilisés le plus souvent au singulier, puisqu'ils désignent des catégories. Au besoin, on écrira «des assurances invalidité» ou «des assurances responsabilité civile», car le nom dépendant reste invariable, ce qui est logique. Par contre, on écrira «des médecins-conseils» ou «des avocats-conseils»: en effet, ici «conseil» est pris dans le sens de «conseiller». Il s'ensuit que les deux noms ne sont pas dépendants mais coordonnés: on peut les relier par l'expression «qui est», par exemple un médecin qui est conseiller. Les deux noms prennent donc ensemble la marque du pluriel.

«Faut-il mettre un trait d'union entre les deux noms du mot composé?»

Et à propos, faut-il mettre un trait d'union entre les deux noms du mot composé? L'usage est très variable et dans les dictionnaires, on trouve aussi bien «message clé» que «message-clé». Le «Guide du typographe romand», un ouvrage de référence connu et reconnu, préconise de ne pas

mettre de trait d'union avant les mots employés comme qualificatifs, tels que «maladie». On écrira donc sans tiret: assurance maladie, assurance grêle... Par contre, il recommande le trait d'union dans les mots composés avec «capital»: capital-décès, capital-actions, capital-épargne, capital-risque... Cela ne me paraît pas très logique! Quand il s'agit de mots coordonnés, le trait d'union peut davantage se justifier, et de fait on écrit le plus souvent médecin-conseil et avocat-conseil. Mais le spécialiste vie, lui, ne devrait pas prendre de trait d'union.



L'auteure de cet article, Sylvie Poza, s'est spécialisée dans les formations à la communication écrite. Elle donne à la

Mobilière un cours sur la rédaction orientée clients. Licenciée ès lettres et formatrice d'adultes FSEA, elle a créé Alchimie du Verbe en 2004.

Pour en savoir plus

www.alchimieduverbe.ch